

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 06 novembre 2009 à 18 h 00

AUJOURD'HUI six novembre deux mille neuf

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 30 octobre 2009, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Serge GODARD, Maire, président la séance

Présent(e)s :

Serge GODARD, Alain MARTINET, Dominique ADENOT, Françoise NOUHEN, Alain BARDOT, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Djamel IBRAHIM-OUALI, Jacqueline CHAPON, Olivier BIANCHI, Odile VIGNAL, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Havva ISIK, Simon POURRET, Pascal GENET, Patricia AUCOUTURIER, Cécile AUDET, Nicole BARBIN, Grégory BERNARD, Christophe BERTUCAT, Pascaline BIDOUNG, Jean-Pierre BRENAS, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Cyril CINEUX, Sandrine CLAVIERES, Carole COURTIAL, Anne COURTILLÉ, Jérôme GODARD, Philippe GORCE, Danièle GUILLAUME, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Claudine LAFAYE, Jacques LANOIR, Isabelle LAVEST, René MAYOT, Chantal MERCIER-COURTY, Martine REMBERT-MANTELET, Yves REVERSEAU, Marie SAVRE, Bruno SLAMA, Jean-Philippe VALENTIN, Louis VIRGOULAY

Excusé(e)s ayant donné pouvoir :

Odile SAUGUES, Bernard DANTAL, Danielle AUROI, Jean-Michel DUCLOS, Roger GIRARD, Alain LAFFONT, Didier MULLER, Corinne NAJIM

Excusé(e)s :

Sandrine BERGEROT-RAYNAL, Michel FANGET, Thierry ORLIAGUET, Christine PERRET

Absent(e)s :

Secrétaire :

Sandrine CLAVIERES

A partir de la question n° 5, M. le Maire confie la conduite des débats à M. Alain MARTINET, Premier Adjoint.

Rapport N° 31
INDEMNISATION POUR DOMMAGES DE TRAVAUX PUBLICS

La Commission Permanente d'Indemnisation Amiable s'est réunie le 10 septembre dernier afin d'étudier les demandes déposées pour des dommages de travaux publics.

✓ Dans le cadre des indemnisations définitives liées à la première tranche des travaux de réfection de l'avenue Léon Blum durant les mois d'octobre 2008 à avril 2009, la Commission propose d'allouer :

- A la Boucherie des Neuf Soleils – 99, avenue Léon Blum, la somme de **7 853 €** déduction faite de la provision de 1 800 € votée par le Conseil Municipal du 24 avril 2009 ;

- Au Salon de Coiffure "Performance Coiffure" – 98, avenue Léon Blum, la somme de **2 700 €**.

✓ Dans le cadre des travaux de réfection de la rue Alexandre Ribot durant les mois de janvier à avril 2009, la Commission propose d'allouer :

- Au Salon de Coiffure "Tendance" – 65, rue Alexandre Ribot, la somme de **1 040 €** comme indemnisation définitive.

*✓ Dans le cadre des travaux d'eau et d'assainissement qui se déroulent depuis le mois de juin 2009, boulevard Lavoisier, la propriétaire du Tabac-Pressé situé au n° 119 a sollicité le versement d'une provision, son chiffre d'affaires ayant subi depuis le début des travaux une baisse importante. C'est pourquoi, la Commission propose d'allouer une provision de **1 800 €**.*

Il vous est proposé, en accord avec votre Commission, de valider ces propositions et d'autoriser Monsieur le Maire à signer les protocoles transactionnels permettant le versement de ces indemnisations.

DELIBERATION

La proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 16 novembre 2009

LE MAIRE
Pour le Maire et par délégation,
Le Premier Adjoint,

Alain MARTINET